



LAPLUME (LOT-ET-GARONNE)

Renaissance d'un rempart en ruines

Le centre de ce village de 1350 habitants était désiné depuis le XV^e siècle par une tour carrée et des remparts. Malheureusement, ces derniers ont brûlé en 1977, laissant pendant une trentaine d'années un espace de désolation au milieu du bourg. Sept années de gestation, de recherche de partenariat et de subventions ont précédé le lancement des travaux de rénovation. La définition du projet et sa mise en œuvre ont duré respectivement sept et dix mois, confirmant l'importance du travail « en amont » de l'action. La rénovation des remparts, la création d'espaces de promenade sécurisés par un garde-corps en pierre et la construction d'un escalier reliant le haut et le bas de la commune ont transfiguré les lieux. Ces travaux ont été menés en recourant à des techniques économiques et pérennes, telle la restauration des remparts basée sur un mur en béton armé recouvert d'un parement constitué de moellons de récupération. Les fortes pentes ont été traitées par enrochement de pierres naturelles et plantations de végétaux rampants. Le site est main-

tenant inscrit dans un circuit éco-touristique associant le patrimoine et l'environnement. L'investissement a été subventionné à 50% par le conseil général du Lot-et-Garonne, la région Aquitaine et l'Etat.

FICHE TECHNIQUE

• Maîtrise d'ouvrage : commune de Laplume • Maîtrise d'œuvre : Laurent van den Berg et Max Brugeron, architectes paysagistes, Atelier BKM mandataire associé à Michel Soulé architecte • Budget global : 250 000 euros.



Les remparts avant travaux

ATELIER BKM

PATRIMOINE

La valorisation des espaces « oubliés »

- Restaurer un quartier abandonné nécessite une réflexion approfondie en amont.
- La qualité de la vie sociale, le respect de l'environnement et du patrimoine doivent inspirer le projet d'aménagement.

Il n'est pas rare dans une ville ou un village historique qu'un quartier ait subi au fil du temps des dégradations importantes, le réduisant à l'état d'espace abandonné. L'ampleur du « désastre », la difficulté de définir un projet ou le coût jugé rédhibitoire d'une ré-

habilitation découragent parfois la commune d'intervenir pendant des décennies. Heureusement, il est souvent possible de sauver un lieu délabré par des travaux programmés de façon rigoureuse. En 2010, le prix national Arturbain organisé par l'association le Séminaire Robert Auzelle portait précisément sur le thème « Valoriser les espaces urbains vides oubliés ». Six opérations d'aménagement « exemplaires » ont été primées. Face à des situations urbaines critiques, des solutions « remarquables » ont en effet été apportées, tant par leurs méthodes d'élaboration et que

par la qualité des réponses, selon les critères définis par Robert-Max Antoni, président de l'association (lire encadré ci-contre).

Partir de l'existant. Même très abîmé, le patrimoine bâti doit être respecté, d'autant qu'il peut fournir des bases de référence fiables pour définir le cahier des charges architectural et technique d'un projet. Ainsi, pour sélectionner les matériaux à mettre en œuvre, on prescrivra dans la mesure du possible ceux déjà présents dans l'existant. A Blois (Loir-et-Cher) par exemple, pour la restauration des bâtiments

bordant les espaces publics reconstituant une liaison « douce » entre la gare en haut de la ville et la Loire en contrebas, le cahier des charges recommandait l'utilisation de la brique, du fer et du verre, c'est-à-dire les matériaux emblématiques du passé industriel de la ville. En revanche, une nouvelle passerelle a été réalisée avec une structure moderne en bois et métal.

La référence au patrimoine bâti peut également être utile pour sélectionner les composants du mobilier urbain. Des luminaires et des bancs publics en harmonie avec le cadre historique et disposés à bon escient contribueront à la valorisation d'un espace autrefois inhospitalier. Pour autant, le bâti existant ne doit pas être considéré comme un répertoire fermé de matières et de formes. A Laplume (Lot-et-Garonne) par exemple, des remparts en ruine ont été restaurés et prolongés au moyen de murs en béton habillés de gabions, qui préservent l'unité esthétique du lieu, sans imposer les délais et le coût de mise en œuvre

d'une reconstruction à l'identique en pierres taillées et montées manuellement.

Créer des lieux vivants. L'un des écueils à éviter lorsque l'on aménage un site ancien « oublié » est de le transformer en musée historique, attractif pour le touriste mais contraignant, voire inhabitable, pour les résidents. La qualité de la vie sociale doit donc être inscrite

comme objectif prioritaire. Cela implique souvent en premier lieu le désenclavement du quartier par la mise en place de liaisons agréables et sécurisées, à l'intérieur et vers les autres parties de la commune. A Barbantane (Bouches-du-Rhône) par exemple, des placettes et des sortes de « salons urbains », ouverts aux riverains comme aux visiteurs de passage, ont été créés pour favoriser la convivialité d'un îlot au-

trefois délaissé. Dans le même village, pour redonner vie au centre, la commune a fait construire 24 logements sociaux et des équipements publics abritant des activités associatives et culturelles.

Heureusement, les besoins et les intérêts du touriste et de l'habitant ne sont toujours opposés. Ainsi, à Raon-l'Étape (Vosges), l'aménagement d'un quai en promenade, avec un belvédère, une plage et un nouvel office du tourisme, a permis de créer des emplois et des lieux de rassemblement et de loisir appréciés de tous. A La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), des voies de chemin de fer hors service depuis près de quarante ans connaissent une seconde vie par le lancement du « vélo-rail » : un petit véhicule à pédales permettant à plusieurs passagers de (re) découvrir les charmes d'un paysage auparavant inaccessible.

Penser environnement durable.

La restauration des espaces abandonnés fournit également l'occasion d'agir pour la préservation de >

AVIS D'EXPERT

Robert-Max Antoni, président fondateur de l'association Le Séminaire Robert-Auzelle

« Pour être opérationnel, un projet doit d'abord être bien formulé »

« Une bonne démarche de valorisation d'un espace urbain "oublié" doit commencer par un questionnaire approfondi sur l'état des lieux et sur ce que l'on souhaite faire. Trois paramètres me semblent primordiaux : la qualité architecturale du projet dans le respect de l'existant, la qualité de la vie sociale permise par les aménagements réalisés, la préservation de l'environnement qui donne une perspective à long terme. Pour être opérationnel, un projet doit d'abord être bien formulé. C'est pourquoi nous avons rédigé un "Vocabulaire français de l'art urbain", conçu comme un manifeste de sensibilisation et de mobilisation. Il s'adresse aux élus comme aux professionnels de l'aménagement, qui sont conjointement responsables de la qualité de notre cadre de vie actuel et futur. »